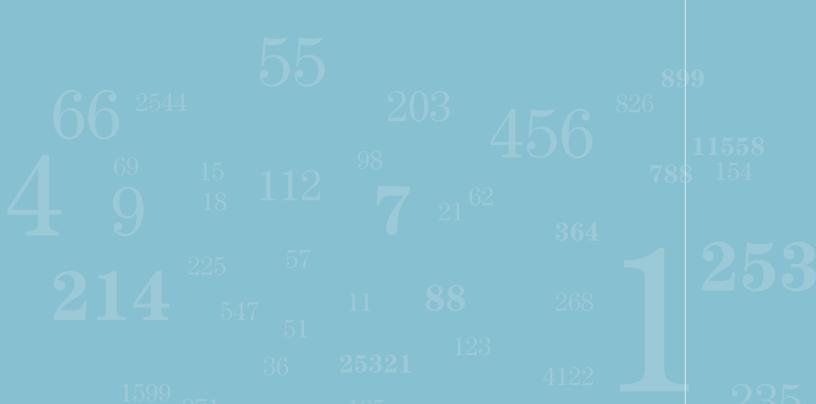
RAPPORT D'ACTIVITÉS

PÉRIODE DU 1ER JUILLET 2022 AU 30 JUIN 2023

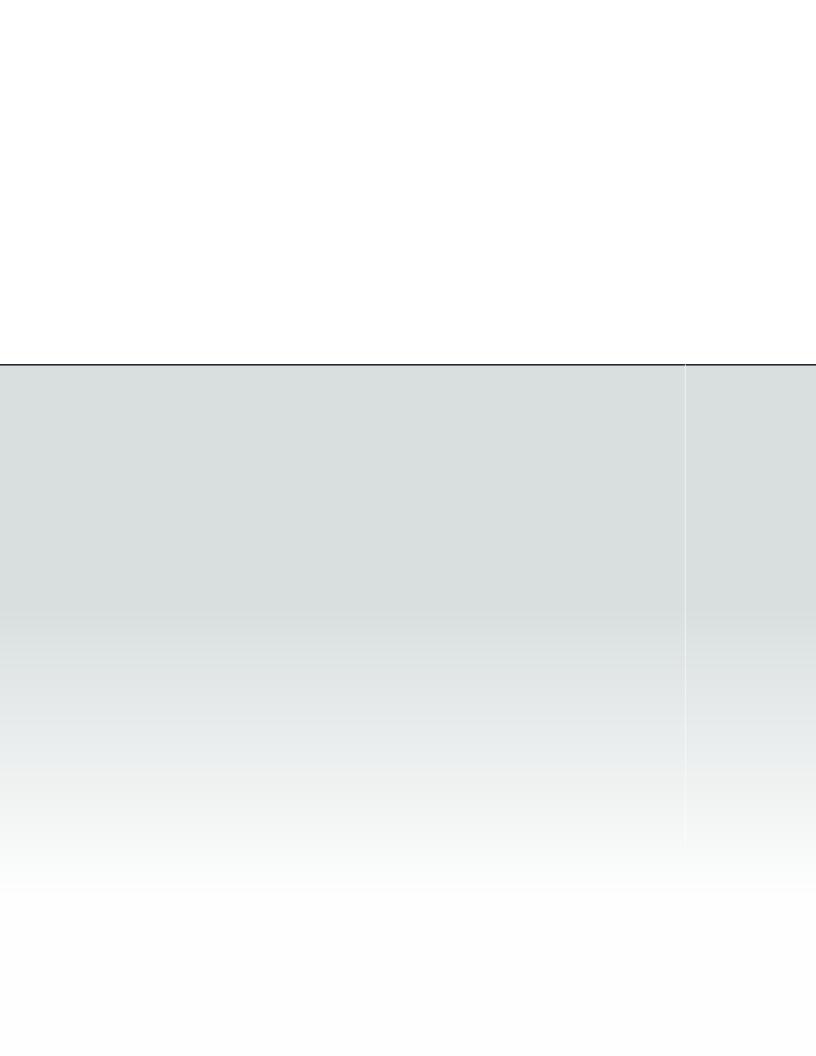




Le lundi 11 septembre 2023 – 16 h 00

TABLE DES MATIÈRES

ORDRE DU JOUR	5
Assemblée extraordinaire	5
Assemblée générale annuelle	5
PROCÈS-VERBAL	
Assemblée extraordinaire	7
Assemblée générale annuelle	9
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2022-2023	
Les membres du bureau de direction de la ccid	17
Les administrateurs et administratrices de la ccid	18
NOTRE PORTRAIT	19
NOTRE MISSION	19
LA PERMANENCE	20
MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE	
RAPPORT DU PRÉSIDENT	22
FAITS SAILLANTS 2022-2023	24
LES BONS COUPS	26
REMERCIEMENTS	27
ÉTATS FINANCIERS	29



RAPPORT D'ACTIVITÉ DU 1er JUILLET 2022 AU 30 JUIN 2023

Le lundi 11 septembre 2023 – 16 h 00

ORDRE **DU JOUR**

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE

- Accueil et mot de bienvenue 1.
- 2. Constatation du quorum
- 3. Adoption de l'ordre du jour
- Approbation des règlements généraux 4.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

- Accueil et mot de bienvenue 1.
- 2. Constatation du quorum
- 3. Adoption de l'ordre du jour
- Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 4. du lundi 12 septembre 2022
- 5. Rapport de la direction générale
- 6. Rapport du président
- Présentation du rapport financier 7.
- Nomination d'un vérificateur 8.
- 9. Cotisation annuelle
- 10 Recommandation du comité de mise en nomination pour le nouveau Conseil d'administration
- 11. Ratification des actes posés par les administrateurs
- 12. Affaires diverses 12.1...
- Période de questions 13.
- Levée de l'assemblée 14.



PROCÈS-VERBAL

Assemblée extraordinaire

Lundi 12 septembre 2022 – Plateforme Zoom - 16 h

1- ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE

Alexandra Houle, directrice générale de la Chambre de commerce et d'industrie de Drummond et souhaite la bienvenue aux membres présents et déclare l'assemblée générale ouverte. Marc Tremblay agira en tant qu'animateur d'assemblée.

2- CONSTATION DU QUORUM

Elle mentionne que selon l'article 3.4 du Règlement numéro 1 de la CCID, les membres présents à l'assemblée générale annuelle constituent le quorum.

3- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Tommy Jodoin et appuyé par Marie-Claude Trépanier, d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

- 1. Accueil et mot de bienvenue
- 2. Constatation du quorum
- 3. Adoption de l'ordre du jour
- 4. Approbation des règlements généraux
- 5. Levée de l'assemblée extraordinaire

4- APPROBATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

3.1 Assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle se déroule en un lieu et lieu et à une date choisie par le conseil et retenue dans les quatre-vingt-dix (90) jours de la fin de l'exercice financier. L'assemblée générale annuelle peut également se tenir à distance, soit par un moyen technologique. L'avis de convocation de l'assemblée générale annuelle est d'au moins quinze (15) jours.

3.2- Assemblée générale spéciale

Une assemblée générale spéciale de la chambre peut être convoquée par le conseil selon une majorité simple ou par cinq pour cent (5 %) des membres de la chambre qui en font la demande écrite au secrétaire. L'assemblée générale spéciale peut également se tenir à distance, soit par un moyen technologique. L'avis de convocation est d'au moins sept (7) jours. Seul(s) le ou les sujets figurant sur cet avis de convocation peut (peuvent) faire l'objet de l'assemblée.

3.3- Convocation

Les avis de convocation des assemblées générales, indiquant le jour, l'heure et l'endroit, et s'il y a lieu, le lien virtuel, sont donnés par le secrétaire. L'insertion de l'avis dans un journal de la région ou dans le bulletin d'information de la chambre ou transmis par les moyens technologiques en vigueur et habituellement utilisés pour permettre de rejoindre les membres de CCID, constitue un avis suffisant.

Il est proposé par Jocelyn Lamarre et appuyé par Tommy Jodoin, d'adopter les modifications proposées aux règlements généraux.

13- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Julie Rainville propose la levée de l'assemblée. Cette proposition est appuyée par Marie-Claude Trépanier.

Marc Tremblay Président awkandia House

Alexandra Houle, Directrice générale

PROCÈS-VERBAL

Assemblée générale annuelle

Lundi 12 septembre 2022 – Plateforme Zoom - 16 h

1- ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE

Alexandra Houle, directrice générale de la Chambre de commerce et d'industrie de Drummond et souhaite la bienvenue aux membres présents et déclare l'assemblée générale ouverte. Marc Tremblay agira en tant qu'animateur d'assemblée.

2- CONSTATION DU QUORUM

Elle mentionne que selon l'article 3.4 du Règlement numéro 1 de la CCID, les membres présents à l'assemblée générale annuelle constituent le quorum.

3- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Elise Laramée et appuyé par Jessica Ebacher, d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

- 1. Accueil et mot de bienvenue
- 2. Constatation du quorum
- 3. Adoption de l'ordre du jour
- 4. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 14 septembre 2021
- 5. Rapport de la direction générale
- 6. Rapport du président
- 7. Présentation du rapport financier
- 8. Nomination d'un vérificateur
- 9. Cotisation annuelle
- 10. Recommandation du comité de mise en nomination pour le nouveau Conseil d'administration
- 11. Ratification des actes posés par les administrateurs
- 12. Affaires diverses 12.1.....
- 13. Période de questions
- 14. Levée de l'assemblée

4- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 14 SEPTEMBRE 2021

Considérant que les membres de la Chambre ont reçu, dans les délais prescrits, l'avis de convocation annonçant la tenue de l'assemblée générale annuelle pour l'exercice du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022.

Considérant que les membres ont aussi reçu copie du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 14 septembre 2021 et qu'ils ont pu en prendre connaissance.

En conséquence, proposition est faite par Tommy Jodoin, appuyée par Jocelyn Lamarre, d'autoriser la dispense de la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle.

Puisqu'aucune correction ou modification n'est demandée, nous sollicitons une proposition pour adopter le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de 2021. Elise Laramée fait la proposition d'adoption du procès-verbal et est appuyée par Marie-Claude Trépanier.

5- RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Nouvelle année, nouvelle réalité, la saison 2021-2022 a eu son lot de défis. Grâce à la détermination de la permanence et à l'implication de son conseil d'administration, la CCID a été à même de poursuivre ses actions en étant toujours orienté par l'atteinte de ses objectifs. Les défis à venir de la Chambre de commerce et d'industrie de Drummond sont grands et le milieu économique a besoin de notre organisation plus que jamais.

Une nouvelle fois cette année, nous avons eu une invitée tenace pendant la saison. Malgré sa présence, nous avons été engagés pour nos membres et notre MRC. La CCID a été à l'écoute de sa communauté et lui a offert des événements, des webinaires et des services à la fois pour l'appuyer, pour l'accompagner, mais également pour la propulser.

Une programmation des plus variée a, malgré la pandémie, pu être offerte, tant en personne, qu'en ligne. Rappelons-nous de notre Coquetel de la Rentrée, de notre Coquetel des Bâtisseurs, de notre journée de golf sans oublier nos webinaires et nos conférences. Si nous avons évoqué précédemment les défis rencontrés au cours de la dernière saison, nous ne pouvons passer sous silence qu'en 2022, la CCID a déménagé et fêté ses 120 ans. 120 ans d'existence, cela n'est pas rien!

Depuis 1902, la Chambre est une organisation engagée dans sa communauté, à l'écoute et au service de ses membres. Elle grandit et évolue au fil des ans. Elle s'implique et s'investit dans sa MRC. Elle est vouée à l'essor économique de notre région. La CCID a démontré qu'elle est là pour rester et que sa place est bien ancrée dans sa collectivité.

La Chambre m'aura assurément donné l'opportunité de déployer mes ailes et ainsi de pouvoir mettre toute mon énergie au service de notre collectivité. Sentir que l'on peut oser et avoir le droit de faire des erreurs, qu'il est permis de se tromper, d'apprendre et de recommencer n'a pas de prix et c'est de cela que naissent les relations de confiance. Un merci particulier à notre président Marc Tremblay pour ta confiance sans cesse renouvelée à mon égard, c'est précieux.

Merci à l'équipe de la permanence pour votre passion envers nos membres. Sans vous et l'énergie dont vous faites preuve au quotidien, le succès de la Chambre ne serait pas aussi grand.

Merci à notre conseil d'administration pour votre dévouement envers la CCID. Votre engagement à guider l'organisation ne passe pas inaperçu.

Merci à tous les bénévoles, partenaires et membres pour votre soutien. Si nous pouvons qualifier la saison 2021-2022 de succès, c'est particulièrement grâce à vous.

6- RAPPORT DU PRÉSIDENT

365 jours d'écoulés et une tonne d'activités plus tard, mon rôle en tant que président tire à sa fin. Mon implication au sein de la CCID a été enrichissante et étonnante. J'ai constaté qu'elle était plus que présente pour nos commerçants et entreprises d'ici. La MRC de Drummond s'étend au-delà de Drummondville. Elle dessert toutes les municipalités qui l'entourent.

La Chambre de commerce et d'industrie de Drummond accomplit bien son objectif d'être accessible pour sa communauté. Elle innove. Elle se réinvente lorsqu'il le faut et pour le mieux. Elle est toujours orientée vers la réussite et le succès. L'ensemble de ses efforts fait d'elle une référence dans la collectivité. La programmation des activités et des événements offre aux gens d'affaires une boite à outils bien remplie.

Non seulement la CCID accompagne les commerçants d'ici dans leur mission, mais elle a, entre autres, lorsque le moment est venu, déposé une demande au Gouvernement fédéral afin d'améliorer le temps de traitements des demandes dans les dossiers des travailleurs étrangers temporaires pour les industries dans notre région. Elle s'est impliquée dans des projets structurants dans notre communauté comme un train à grande fréquence ou un nouvel hôpital régional. Notre implication va au-delà de la région puisque nous nous impliquons aussi à la Fédération des Chambres de Commerce du Québec.

Nous ne pouvons passer sous silence que nous soulignons les 120 ans de notre Chambre! Notre 120° anniversaire fait de nous, l'une des chambres de commerce les plus expérimentées encore actives. Après toutes ces années, nous continuons d'être à l'écoute des besoins de tous nos membres. Nous regardons l'avenir et nous sommes déterminés à compléter de nouveaux succès.

Merci à tous nos membres et à nos partenaires de nous appuyer dans nos activités et de m'avoir fait confiance pour faire avancer la CCID cette année. Votre soutien est un élément essentiel dans la prospérité de la Chambre de commerce.

J'aimerais aussi ajouter un remerciement tout spécial pour Alexandra Houle à la direction générale pour son incroyable support et son professionnalisme. Elle m'a grandement épaulé lors de mon mandat. Merci à l'équipe de la permanence de la CCID pour leur bon travail et surtout d'avoir relevé le défi d'un déménagement dans de nouveaux locaux. Et finalement, je voudrais remercier tous les membres du CA pour leur implication. Merci d'avoir à coeur le développement de notre région.

Je souhaite un bon mandat à Tommy Jodoin qui me succèdera à la présidence du CA de la Chambre de commerce. Il possède et incarne les valeurs profondes de la CCID et s'inscrira dans la continuité de la gouvernance mise en place.

7- PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER

M. Danny Coderre, M. SC, CPA Auditeur, Directeur principal, certification chez FBL, vérificateur externe de la CCID, présente les états financiers pour l'exercice terminé le 30 juin 2022.

Une fois les détails du rapport exposés, il est proposé par Tommy Jodoin, appuyé par Julie Rainville d'accepter les états financiers se terminant le 30 juin 2022 tel que présentés.

8- NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR

Tel que le stipule l'article 10.3 de notre règlement numéro 1, nous devons procéder à la nomination d'un vérificateur des livres de la Chambre pour le prochain exercice, soit l'exercice 2022-2023.

Il est proposé par Tommy Jodoin, appuyé par Elise Laramée que la firme FBL Comptables professionnels agréés, soit retenue comme firme comptable auditrice pour le mandat 2022-2023.

9- TAUX DE COTISATION ANNUELLE

Tel que stipulé à l'article 2.5 du Règlement numéro 1 de la Chambre, le coût de la cotisation est établi annuellement par le conseil d'administration. Pour l'année 2022-2023, le conseil d'administration ne prévoit pas de modification.

Le tableau des taux de cotisation est donc le suivant : Taux 2022-2023			
Travailleurs autonomes	120 \$		
Membre corporatif	200 \$ (2 représentants)		
Membre corporatif	275 \$ (3 représentants)		
Membre corporatif	350 \$ (4 représentants)		
Institutions financières	425 \$ (4 représentants de base)		
Représentant supplémentaire	75 \$		
Étudiant (Temps plein) et retraité	25 \$		

Aucun vote n'est à faire.

10- RECOMMANDATION DU COMITÉ DE MISE EN NOMINATION POUR LE NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En conformité avec le règlement no. 1 de la CCID, article 4.2, le conseil d'administration se compose d'un maximum de seize administrateurs, il est proposé de recommander la constitution du conseil d'administration comme suit sans ajout de poste pour l'instant :

- · Tommy Jodoin, responsable du développement durable, NGA Construction, Président
- · Marc Tremblay, propriétaire, Bijouterie Lampron, Président sortant
- Xavier Filion, directeur fiscalité, MNP
- Élise Laramée, coordonnatrice à la Direction de la formation continue et des services aux entreprises, Cégep de Drummondville
- Thomas Gaudet, analyste financier, Altitude conseils financiers
- Alexandre Guilbeault, Président d'AGSF, Conseiller en sécurité financière et Représentant en épargne Collective (auprès de Excel Gestion Privée)
- Karine Houle, directrice en redressement financier (consommateur), notaire, Raymond Chabot
- Éric Lauzon-Duhaime, directeur des services administratifs au Collège Saint-Bernard
- Julie Rainville, responsable du projet «Place aux jeunes Drummond» au Carrefour Jeunesse Emploi
- · Audrey Roy, Chef d'équipe Projet1047, NMédia
- Marie-Claude Trépanier, directrice adjointe, service des partenariats et du soutien à l'innovation, UQTR
- Maxime Valiquette-Chapleau, conseiller en développement économique, Coordonnateur – Cellule de mentorat, SDED, Représentant de la JCD



14 RAPPORT D'ACTIVITÉS

Madame Alexandra Houle, directrice générale, siège d'office au bureau de direction et au conseil d'administration, à titre de secrétaire et n'a pas le droit de vote.

Les règles et procédures entourant la nomination des administrateurs et la formation du conseil d'administration ont été respectées.

Il est proposé par Jessica Ebacher et secondé par Jocelyn Lamarre d'adopter les candidatures en bloc.

Il est proposé par Jessica Ebacher et secondé par Jocelyn Lamarre d'adopter l'ensemble des candidatures proposées.

11- RATIFICATION DES ACTES POSÉS PAR LES ADMINISTRATEURS

Nous procédons maintenant à la ratification des actes posés par les administrateurs. Il est proposé par Tommy Jodoin, appuyé par Xavier Filion, de ratifier les actes posés par les administrateurs de la Chambre pour le mandat 2022-2023.

12- AFFAIRES DIVERSES

Aucune affaire diverse n'a été proposée par les membres.

13- PÉRIODE DE QUESTIONS

14- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Julie Rainville propose la levée de l'assemblée. Cette proposition est appuyée par Elise Laramée.

Marc Tremblay Président

awandia House

Alexandra Houle, Directrice générale



LE CONSEIL **D'ADMINISTRATION** 2022-2023

LES MEMBRES DU BUREAU DE DIRECTION DE LA CCID



TOMMY JODOIN Président NGA Construction



ÉRIC LAUZON-DUHAIME 1^{er} Vice-président Collège Saint-Bernard



XAVIER FILION Vice-président et trésorier MNP



MARC TREMBLAY Président sortant Bijouterie Lampron

RAPPORT D'ACTIVITÉS 17

LES ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES DE LA CCID



THOMAS GAUDET Administrateur Altitude conseils financiers



KARINE HOULE Administratrice Raymond Chabot inc.



ÉLISE LARAMÉE Administratrice Cégep de Drummondville



JULIE RAINVILLE Administratrice SDED



AUDREY ROY Administratrice NMédia



MARIE-CLAUDE TRÉPANIER Administratrice UQTR



MAXIME VALIQUETTE-CHAPLEAU Représentant de la Jeune Chambre de Drummond SDED

NOTRE **PORTRAIT**

C'est une initiative de M. Napoléon Garceau qui a mené, en 1902, à la fondation de ce qu'on appelle aujourd'hui la Chambre de commerce et d'industrie de Drummond (CCID). Elle se veut toujours un regroupement volontaire de citoyennes et de citoyens qui mettent en commun leurs expériences en vue de promouvoir et de défendre les intérêts de l'ensemble de la communauté.

La Chambre de commerce et d'industrie de Drummond est considérée à juste titre comme un outil de première main pour le développement de la région. Elle a été l'instigatrice de projets d'envergure et travaille encore à la réalisation d'idées émanant de gens d'ici, qu'elles touchent les secteurs industriel, commercial, culturel, éducatif ou autre.

Dotée d'une histoire riche, la Chambre étend son action sur l'ensemble du territoire de la Municipalité régionale de comté de Drummond. C'est plus de 1 204 membres, réparties dans plus de 585 entreprises traduisent d'ailleurs l'ampleur de son potentiel.

NOTRE MISSION

La Chambre de commerce et d'industrie de Drummond est vouée à l'essor et la viabilité de l'économie de la MRC de Drummond. Par ses prises de position, elle défend les intérêts de ses membres et joue un rôle dynamique de concertation pour faire progresser les dossiers prioritaires liés à la croissance économique.

LA PERMANENCE



ALEXANDRA HOULE Directrice générale



CHANTALE CHOUINARD Services comptables



AUDREY FONTAINE Coordonnatrice communications marketing



MICHEL-DAVID LEFEBVRE Agent de développement et de services aux membres



LÉPINE Organisatrice des événements

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



ALEXANDRA HOULE Directrice générale

La saison 2022-2023 a relancé les événements en présentiel et nos membres ont répondu à l'appel. Grâce à la détermination de la permanence et à l'implication de son conseil d'administration, la CCID a poursuivi sa mission en étant toujours orientée par l'atteinte de ses objectifs. Le milieu économique a besoin de notre organisation et c'est pourquoi la Chambre de commerce et d'industrie de Drummond réalise de grands défis.

Toujours engagée pour nos membres et notre MRC, la CCID a été à l'écoute de sa communauté et lui a offert des événements, des webinaires, des conférences, des formations et des services à la fois pour l'appuyer, pour l'accompagner, mais également pour la propulser. C'est également grâce à de précieux collaborateurs que nous avons une programmation des plus variée, et ce, chaque année.

Rappelons-nous de notre Coquetel de la Rentrée, de notre soirée Hommage au Bâtisseur, du grand retour de notre Soirée Reconnaissance dans une toute nouvelle formule et de notre journée de golf.

Fièrement au centre-ville de Drummondville depuis 1 an, la Chambre démontre qu'elle est là pour rester et que sa place est bien ancrée dans sa collectivité. Nous sommes bien installés pour desservir et accompagner nos membres.

Une saison de plus à oser, à apprendre et à bâtir de solides relations de confiance. Un merci particulier à notre président Tommy Jodoin pour son implication et sa fraicheur au sein du conseil d'administration. Merci pour ta confiance à mon égard! Merci d'avoir vu en moi ce que moi je ne voyais pas toujours!

Merci à l'équipe de la permanence, mais plus particulièrement à Audrey Fontaine pour cette belle première année à la CCID et bienvenue aux nouveaux collègues qui se joignent à nous : Chantale Chouinard, Camille Lépine et Michel-David Lefebvre.

Merci à notre conseil d'administration pour votre dévouement envers la CCID.

Merci à tous les bénévoles, partenaires et membres pour votre soutien. Si nous pouvons qualifier la saison 2022-2023 de succès, c'est particulièrement grâce à vous.

RAPPORT DU PRÉSIDENT



TOMMY JODOIN Président

Chers membres, chers partenaires,

Un an déjà! Certains penseront qu'un an aura été trop court, d'autres, trop long. Mais sachez que le temps n'a que peu d'importance dans le mandat de la présidence ; les présidents et présidentes vont et viennent, mais la mission et le rôle de notre grande organisation dans la communauté perdurent depuis plus de 120 ans. Le point que je peux affirmer avec certitude c'est que la présidence de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Drummond a été un honneur que je suis des plus reconnaissant d'avoir eu la chance de vivre. Je suis heureux d'avoir pu contribuer au leadership de notre organisation et d'avoir participé activement au développement de notre grande communauté! Mon rôle tire maintenant à sa fin, avec un léger pincement au coeur, mais aussi avec une fierté certaine du travail que notre organisation a accompli l'an dernier. Je vous remercie de m'avoir fait confiance pour assurer le leadership de la CCID cette année et je vous réitère que votre soutien est un élément essentiel dans la prospérité de votre Chambre de commerce. La dernière année m'aura permis de consolider mon optimiste pour l'avenir de notre milieu!

La CCID accomplit bien son objectif d'être accessible pour sa communauté. Votre chambre de commerce continue d'innover, mais aussi de se mettre au défi. Elle se réinvente pour le mieux et dans une optique de durabilité. L'ensemble de ses efforts fait de notre organisation une référence dans la collectivité. La programmation des activités et le renouvellement sous de nouvelles formules de nos événements offrent aux gens d'affaires une boite à outils bien remplie. La CCID est fière de vous accompagner, de vous soutenir et d'être à vos côtés dans toutes vos ambitions

Votre Chambre de commerce s'est impliquée dans des projets structurants dans notre communauté comme la défense du projet de train à grande fréquence, du nouvel hôpital régional ou encore des dossiers de supports à nos membres pour la pénurie de maind'oeuvre. Sachez que notre impact rayonne bien au-delà du grand Drummond, notre implication auprès de la Fédération des Chambres de Commerce du Québec nous permet d'atteindre des tribunes exceptionnelles et très positives pour notre communauté. Sachez que nous continuons d'être à l'écoute des besoins de tous nos membres. Nous gardons l'oeil ouvert à tout moment pour défendre les intérêts de nos membres, mais aussi afin de rester à jour sur les enjeux de notre milieu.

Je prends ces quelques derniers mots afin de souligner le travail précieux et indispensable de notre directrice générale, M^{me} Alexandra Houle. Alexandra, merci de ton dévouement envers la CCID et ta passion pour notre mission. Je te remercie sincèrement de m'avoir épaulé dans mon rôle de président et de ton support à l'ensemble du conseil d'administration et de nos membres. Je félicite et remercie aussi l'équipe de la permanence qui s'affaire chaque jour à faire vivre notre organisation et accompagner nos membres dans la communauté. Finalement, merci à mes consoeurs et confrères du conseil pour leur implication et l'énergie qui déploie pour le développement de notre région. Merci à tous nos bénévoles et à tous nos membres pour votre confiance!

Pour terminer, je souhaite un mandat des plus stimulants à M. Éric Lauzon-Duhaime, qui me succèdera à la présidence du Conseil d'administration de la CCID. Éric, tu es le candidat tout désigné pour prendre le leadership du conseil et être le visage de notre organisation. Tu possèdes toutes les compétences et les valeurs qui seront nécessaires pour continuer et bonifier les grands travaux que nous avons lancés ces dernières années. Je te souhaite tout le succès mérité!



FAITS SAILLANTS

09.22

12 septembre: AGA virtuel

13 septembre : Coquetel de la Rentrée Promutuel Assurance Centre-Sud et Panel de discussion

20 septembre : Débat électoral provincial

28 septembre: Inauguration du nouveau local de la CCID

13 octobre: Rencontre organisée en collaboration avec la SDED avec

l'Honorable Pablo Rodriguez, lieutenant du Québec,

Ministre du Patrimoine Canadien et Député d'Honoré-Mercier

20 octobre: Webinaire Approvisionnement Canada

1er novembre: Conférence de presse pour le dévoilement du bâtisseur

1er novembre : Activité d'intégration des nouveaux membres

15 novembre : Évènement « Développement durable : Par où commencer ? »

en collaboration avec la SDED, le CAE Drummond,

le Fonds Écoleader et la Corporation du développement durable

17 novembre: 5 à 7 Challenger Banque Nationale Drummondville

1er décembre : Table ronde virtuelle sur le sujet de l'immigration avec les conseillers

> politiques de l'Honorable Sean Fraser, Ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté et Député de Nova-Centre et de l'Honorable Carla Qualtrough, Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes en situation de

handicap et Députée de Delta

01.23

30 janvier: Hommage au bâtisseur

02.23

22 février : Souper de la mairesse

03.23

7 mars: Webnaire Tenderspage

14 mars: Déjeuner conférence avec Happy Culture

22 mars: Conférence de presse pour le dévoilement des finalistes en vue

de la Soirée reconnaissance

28 mars: 5 à 7 sous le thème du repreneuriat en collaboration avec

la Jeune Chambre de Drummond

04.23

20 avril: Déjeuner sur le sujet de la Filière batterie en collaboration avec

> Investissement Québec, la Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec et la Chambre de commerce et d'industrie

des Bois-Francs et de l'Érable

Soirée reconnaissance 28 avril:

06.23

7 juin : Journée de golf

LES BONS COUPS

COHORTE -AMORCEZ LE VIRAGE COLLABORATIF AVEC MICROSOFT 365

Formatrice: Sabrina Villeneuve

Formation offerte par : Inc Cégep de Drummondville, Formation conseil aux entreprises

Avec la participation financière du Gouvernement du Québec

Devant la popularité de cette offre, nous avons pris la décision d'offrir une 2° cohorte.

PROMOTEUR COLLECTIF -PROGRAMME DE FORMATION DE COURTE DURÉE AVEC FORMULE D'ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES -**DEP EN CUISINE**

Formation offerte par : Centre de formation professionnelle Paul-Rousseau

Collaboration : Centre de services scolaire des Chênes

Avec la participation financière du Gouvernement du Québec

L'ENG4GEMENT QU1 COMP7E.

REMERCIEMENTS

VILLE DE DRUMMONDVILLE

La Chambre de commerce et d'industrie de Drummond tient à souligner la précieuse collaboration de la Ville de Drummondville dans la réalisation de ses activités. Depuis plusieurs années, l'apport de la Ville de Drummondville permet à la Chambre de concrétiser sa mission et de poursuivre sa contribution au développement socioéconomique drummondvillois. La Chambre désire aussi témoigner de l'appui des municipalités et entreprises de tout le territoire de la Municipalité régionale de comté de Drummond pour leur soutien par leur adhésion à l'organisme.

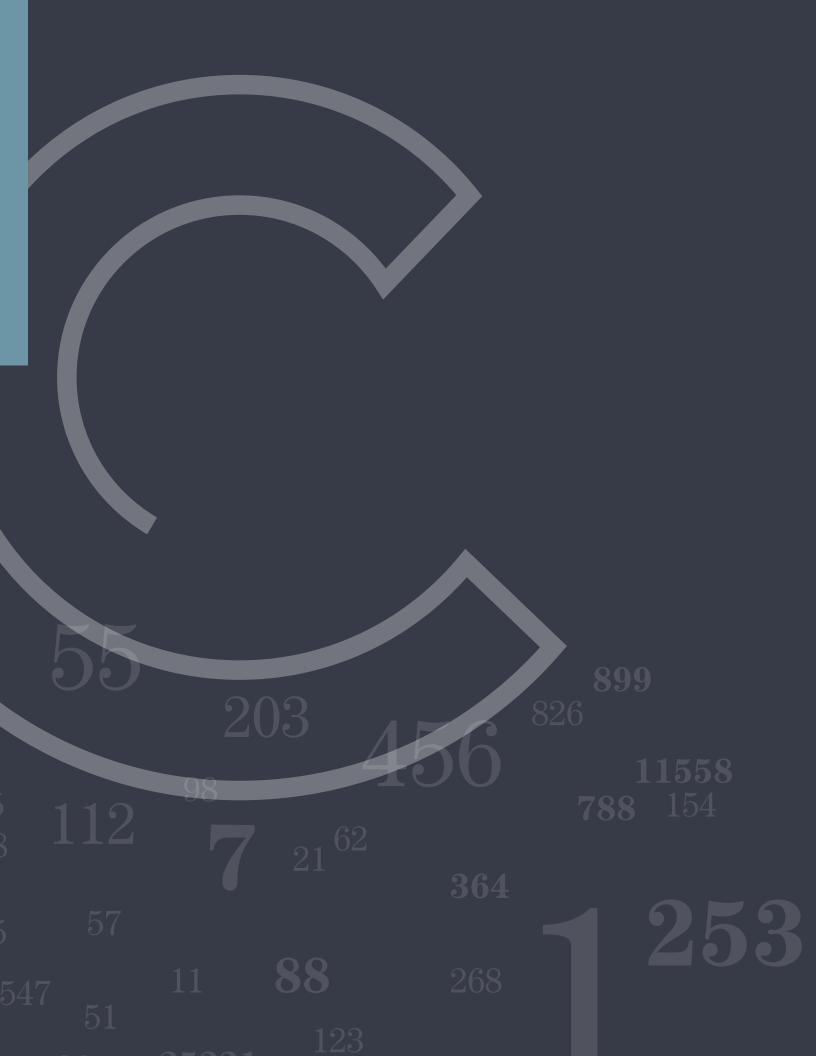


PARTENAIRES

La Chambre exprime sa gratitude à l'endroit des entreprises, des organismes et des ministères qui s'associent à titre de commanditaires et/ou partenaires aux nombreuses activités que nous organisons.

FÉDÉRATION DES CHAMBRES DE COMMERCE DU QUÉBEC

Enfin, nous remercions la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et son président-directeur général M. Charles Millard ainsi que son équipe qui nous permettent de vous offrir de nombreux services et/ou activités via ses partenariats avec d'autres organismes ainsi qu'avec certains ministères du Gouvernement du Québec.



ÉTATS **FINANCIERS**

30 juin 2023

ÉTATS FINANCIERS

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
Résultats	
Évolution de l'actif net	
Bilan	
Flux de trésorerie	
Notes complémentaires	8 - 14



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 30 juin 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 juin 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que
 celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en
 réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre
 opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que
 celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la
 falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

FBL S.EN.C.R.L.

Drummondville, le 29 août 2023

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A140885



Résultats

Exercice terminé le 30 juin 2023

	2023	2022
Produits		
Gestion - Service GLS	151 930 \$	152 430 S
Droits d'inscription - Activités	129 365	42 335
Commandites - Activités	123 275	43 750
Cotisations	111 957	108 868
Apports (note 3)	104 146	103 483
Autres produits	23 589	30 299
	644 262	481 165
Charges		
Salaires et charges sociales	223 173	190 857
Frais - Service GLS	116 808	118 089
Repas et droits de jeu	85 866	36 258
Honoraires professionnels	84 264	41 960
Local	34 787	32 317
Projets spéciaux - Planification stratégique	28 028	-
Location - Équipement	18 328	2 738
Publicité et promotion	18 568	9 910
Entretien et réparations	16 438	16 707
Frais de poste et fournitures de bureau	9 184	6 239
Déplacements	6 050	4 197
Télécommunications	5 456	5 404
Cotisations	4 374	4 384
Assurances	4 094	3 849
Cadeaux	4 043	2 348
Formations et congrès	2 682	1 855
Conseil d'administration et comités	2 290	2 918
Créances douteuses	-	115
Intérêts théoriques sur la dette à long terme	1 904	1 812
Intérêts sur la dette à court terme et frais bancaires	5 204	3 133
Amortissement - Immobilisations corporelles	9 400	1 055
	680 941	486 145
Insuffisance des produits sur les charges	(36 679) \$	(4 980) \$

Évolution de l'actif net Exercice terminé le 30 juin 2023

	Investi en immobili- lisations	Non affecté	2023 Total	2022 Total
Solde au début	34 586 \$	234 662 \$	269 248 \$	274 228 \$
Insuffisance des produits sur les charges	(9 400)	(27 279)	(36 679)	(4 980)
Investissement en immobilisations	14 817	(14 817)	-	
Solde à la fin	40 003 \$	192 566 \$	232 569 \$	269 248 \$

Bilan

	2023	2022
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	491 694 \$	239 626 \$
Comptes clients et autres créances (note 4)	36 395	39 931
Frais payés d'avance	12 090	10 810
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 5)	-	9 739
	540 179	300 106
Placements (note 5)	50 000	50 000
Oeuvres d'art	2 385	2 385
Immobilisations corporelles (note 6)	37 618	32 201
	630 182 \$	204 602 7
	030 182 3	384 692 \$
PASSIF	030 162 3	384 692 \$
PASSIF Passif à court terme	030 162 3	384 692 \$
Passif à court terme		
	35 731 \$ 321 271	67 467 S 9 125
Passif à court terme Créditeurs (note 8)	35 731 \$	67 467 <i>\$</i>
Passif à court terme Créditeurs (note 8) Apports reportées (note 9)	35 731 \$ 321 271	67 467 S 9 125
Passif à court terme Créditeurs (note 8) Apports reportées (note 9) Produits reportés	35 731 \$ 321 271 1 480	67 467 \$ 9 125 1 625
Passif à court terme Créditeurs (note 8) Apports reportées (note 9) Produits reportés	35 731 \$ 321 271 1 480 358 482	67 467 5 9 125 1 625 78 217
Passif à court terme Créditeurs (note 8) Apports reportées (note 9) Produits reportés Dette à long terme (note 10)	35 731 \$ 321 271 1 480 358 482 39 131	67 467 5 9 125 1 625 78 217 37 227
Passif à court terme Créditeurs (note 8) Apports reportées (note 9)	35 731 \$ 321 271 1 480 358 482 39 131	67 467 5 9 125 1 625 78 217 37 227
Passif à court terme Créditeurs (note 8) Apports reportées (note 9) Produits reportés Dette à long terme (note 10) ACTIF NET	35 731 \$ 321 271 1 480 358 482 39 131 397 613	67 467 5 9 125 1 625 78 217 37 227 115 444
Passif à court terme Créditeurs (note 8) Apports reportées (note 9) Produits reportés Dette à long terme (note 10) ACTIF NET Investi en immobilisations	35 731 \$ 321 271 1 480 358 482 39 131 397 613	67 467 3 9 125 1 625 78 217 37 227 115 444

Flux de trésorerie

Exercice terminé le 30 juin 2023

	2023	2022
	2020	
Activités de fonctionnement		
Insuffisance des produits sur les charges	(36 679) \$	(4 980) \$
Ajustements pour :		
Amortissement - Immobilisations corporelles	9 400	1 055
Aide gouvernementale - Radiation d'une portion de l'emprunt lié		
au Compte d'urgence pour les entreprises canadienne	-	(1 779)
Intérêts théoriques sur la dette à long terme	1 904	1 812
	(25 375)	(3 892)
Variation nette des éléments hors caisse liés au		
fonctionnement :		
Placements	9 739	-
Comptes clients et autres créances	3 536	3 912
Frais payés d'avance	(1 280)	1 079
Créditeurs	(26 832)	(16 620)
Apports reportées	312 146	-
Produits reportés	(145)	(4 895)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	271 789	(20 416)
Activité d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(19 721)	(27 091)
Flux de trésorerie liés à l'activité d'investissement	(19 721)	(27 091)
Augmentation (diminution) de l'encaisse	252 068	(47 507)
Encaisse au début	239 626	287 133
Encaisse à la fin	491 694 \$	239 626 \$

Notes complémentaires 30 juin 2023

8

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, constitué selon la Loi sur les chambres de commerce (Canada), est un organisme à but non lucratif et est exempt d'impôt sur les bénéfices en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il a pour objectif de promouvoir le milieu des affaires et de favoriser l'échange des différents intervenants économiques de la région de Drummondville.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Comptabilisation des apports

Les apports sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation ou relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme non amortissables sont comptabilisés directement à l'actif net.

Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvement est raisonnablement certain. Les montants reçus qui ne satisfont pas aux critères de constatation des produits sont comptabilisés à titre de produits reportés.

Les produits tirés de la gestion - Service GLS sont comptabilisés lorsque les produits sont livrés aux clients, c'est-à-dire que le titre de propriété est transféré aux clients.

Les produits tirés des cotisations sont comptabilisés au moment de l'admission ou du renouvellement des membres et amortis sur la période couverte par la cotisation.

Les produits tirés des commandites et des droits d'inscription aux activités sont comptabilisés lorsque les activités ont lieu.

Notes complémentaires 30 juin 2023

9

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Apports reçus sous forme de biens

L'organisme reçoit des apports sous forme de biens de la part de donateurs. Les apports sous forme de biens utilisés dans le cours normal des activités, qui auraient dû être acquis par l'organisme à défaut d'un apport et dont la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, sont évalués à leur juste valeur. Les autres apports sous forme de biens ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des dépôts à terme et des comptes clients et autres créances.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Notes complémentaires 30 juin 2023

10

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles. Dans les cas inhabituels où la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable, l'immobilisation corporelle et l'apport correspondant sont comptabilisés pour une valeur symbolique. Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes, les taux et la période indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux et période
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	5 ans
Mobilier de bureau	Amortissement dégressif	30 %
Équipement informatique	Amortissement dégressif	30 %
Enseigne	Amortissement dégressif	30 %

Lorsque des circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette est ramenée, au choix de l'organisme, à sa juste valeur ou à son coût de remplacement. Les réductions de valeur d'immobilisations corporelles sont comptabilisées en charges dans l'état des résultats et ne font l'objet d'aucune reprise.

Oeuvres d'art

La collection d'œuvres d'art est comptabilisée au coût et n'est pas amortie. Les apports d'œuvres d'art sont comptabilisés à leur juste valeur ou à une valeur symbolique si la juste valeur n'est pas disponible.

Ventilation des charges (voir note 13)

L'organisme présente plusieurs de ses charges regroupées par fonction : Fonctionnement général, Activités, COUD et Table Ad hoc.

Les repas et droits de jeu ainsi que les cadeaux sont des charges qui se rapportent directement aux activités. Les honoraires professionnels, la publicité et promotion, les frais de poste et fournitures de bureau ainsi que la location d'équipement sont ventilés à l'une ou l'autre des fonctions selon laquelle ils se rapportent directement.

3. INFORMATION SUR LES RÉSULTATS

	2023	2022
Apports		
Fédération des chambres de commerce du Québec	40 457 \$	45 905 \$
Ville de Drummondville	36 500	36 500
Emploi-Québec - Projets Formations	20 588	-
Emploi-Québec - COUD	4 785	-
Gouvernement du Québec	1 816	2 000
Emploi-Québec - Table Ad hoc concertation	-	10 877
Aide gouvernementale liée à la COVID-19	-	8 201
	104 146 \$	103 483 \$
COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES		
COMPTES CLIENTS ET AUTRES CREANCES		
	2023	2022
Comptes clients	31 953 \$	39 931 \$
Taxes à la consommation	4 442	-
	36 395 \$	39 931 \$
PLACEMENTS		
	2023	2022
Dépôt à terme, 0,6 %, échéant en septembre 2024	50 000 \$	50 000 \$
Dépôt à terme, 0,4 %	-	9 739
	50 000	59 739
Placements réalisables au cours du prochain exercice	<u>-</u>	9 739

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2023	2022
	Am	nortissement	Valeur	Valeur
	Coût	cumulé	nette	nette
Améliorations locatives	27 218 \$	5 897 \$	21 321 \$	26 764 \$
Mobilier de bureau	14 259	3 518	10 741	3 265
Équipement informatique	26 463	21 938	4 525	2 172
Enseigne	1 330	299	1 031	
	69 270 \$	31 652 \$	37 618 \$	32 201 \$

Les comptes fournisseurs ne comprennent aucun montant (4 904 \$ au 30 juin 2022) pour l'acquisition d'immobilisations corporelles.

7. ACTIF INCORPOREL AMORTISSABLE

			2023	2022
	Am	nortissement	Valeur	Valeur
	Coût	cumulé	nette	nette
Site internet	25 340 \$	25 340 \$	- \$	- \$

8. CRÉDITEURS

	2023	2022
Comptes fournisseurs et frais courus	15 568 \$	32 907 \$
Salaires et vacances	8 720	18 252
Retenues à la source et charges sociales	11 443	16 201
Taxes à la consommation	-	107
	35 731 \$	67 467 \$

9. APPORTS REPORTÉES

·	2023	2022
	4	4
Solde au début	9 125 \$	9 125 \$
Montant reçus pour le prochain exercice	326 056	9 125
Montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice	(13 910)	(9 125)
Solde à la fin	321 271 \$	9 125 \$

Notes complémentaires 30 juin 2023

13

10. DETTE À LONG TERME

	2023	2022
Emprunt, dont l'encours de crédit est de 60 000 \$, garanti par		
le gouvernement du Canada, sans intérêts jusqu'au		
31 décembre 2023 (a)	39 131 \$	37 227 \$

(a) L'organisme a bénéficié d'un emprunt de 60 000 \$ en vertu du programme gouvernemental Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Le 12 janvier 2022, le gouvernement fédéral a annoncé des modifications aux modalités de remboursement de cet emprunt. Conformément à ces modifications, si l'organisme rembourse un montant totalisant 40 000 \$ de l'emprunt d'ici le 31 décembre 2023, soit un report d'un an à la suite des modifications annoncées, aucune autre somme ne sera remboursable et le solde de 20 000 \$ fera l'objet d'une radiation. Sinon, le solde de l'emprunt sera renouvelable pour un terme additionnel de 2 ans (le terme était de 3 ans avant les modifications), portera intérêt au taux de 5 % et pourra être soit remboursable par 24 versements mensuels (était de 36 versements mensuels avant les modifications), capital et intérêts, ou remboursable à l'échéance le 31 décembre 2025.

Étant donné que l'organisme était raisonnablement certain d'être en mesure de rembourser un montant de 40 000 \$ le ou avant le 31 décembre 2022, l'organisme avait constaté 10 000 \$ aux résultats de l'exercice terminé le 30 juin 2021 (10 000 \$ en 2020), soit au moment de l'octroi de l'emprunt, à titre d'aide gouvernementale sous la rubrique Aide gouvernementale liée à la COVID-19. Bien que les modifications annoncées en janvier 2022 ont reporté cette date au 31 décembre 2023, l'organisme demeure raisonnablement certain d'être en mesure de rembourser cet emprunt selon les nouvelles modalités lui permettant de bénéficier de la radiation du solde de 20 000 \$.

De plus, lors de sa comptabilisation initiale, l'organisme a évalué l'emprunt de 10 000 \$ en 2021 (30 000 \$ en 2020) à sa juste valeur en l'actualisant à l'aide d'un taux de 5 %. La valeur comptable de l'emprunt au moment de l'émission a été réduite d'un montant de 913 \$ en 2021 (3 444 \$ en 2020), équivalant à l'écart entre la juste valeur et la valeur nominale de l'emprunt. Étant donné que l'emprunt ayant généré l'écart est une forme d'aide gouvernementale pour le fonds de roulement, l'écart a été porté aux résultats à titre d'aide gouvernementale présenté dans la rubrique Aide gouvernementale liée à la COVID-19.

Les versements en capital sur la dette à long terme à effectuer au cours du prochain exercice, en déduisant la portion des intérêts théoriques au taux effectif sur la dette sans intérêts, sont de 39 131 \$.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque financier

Le risque important découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 30 juin 2023 est détaillé ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients. Au 30 juin 2023, un client représente 24 % des comptes clients (deux clients représentaient 25 % au 30 juin 2022).

12. ENGAGEMENTS

L'organisme est locataire d'un local et d'un équipement en vertu de contrats de location venant à échéance de juin à septembre 2024. Les loyers minimums futurs totalisent 32 378 \$ et comprennent les versements suivants pour les prochains exercices :

	Local	Équipement	Total	
2024	30 968 \$	1 128 \$	32 096 \$	
2025	-	282	282	
	30 968 \$	1 410 \$	32 378 \$	

13. VENTILATION DES CHARGES CLASSÉES PAR FONCTION

Les montants de charges pour les fonctions ont été ventilées comme suit :

			2023		
	Fonction-				
	nement			Table	
	général	Activités	COUD	Ad hoc	Total
Publicité et promotion	1 533 \$	13 685 \$	3 350 \$	- \$	18 568 \$
Honoraires professionnels	19 690	63 139	1 435	-	84 264
Repas et droits de jeu	-	85 866	-	-	85 866
Frais de poste et fournitures					
de bureau	7 331	1 852	-	-	9 183
Location - Équipement	1 128	17 200	-	-	18 328
Cadeaux	-	4 043	-	-	4 043
	29 682 \$	185 785 \$	4 785 \$	- \$	220 252 \$
			2022		
	Fonction-				
	nement			Table	
	général	Activités	COUD	Ad hoc	Total
Honoraires professionnels	16 133 \$	12 325 \$	- \$	13 502 \$	41 960 \$
Repas et droits de jeu	-	36 258	-		36 258
Publicité et promotion	1 393	8 517	_	_	9 910
Frais de poste et fournitures		001/			3 3 2 3
de bureau	5 425	814	_	_	6 239
Location - Équipement	1 128	1 610	_	_	2 738
Cadeaux		2 348	-	-	2 348
	24 079 \$	61 872 \$	- \$	13 502 \$	99 453 \$

L'ENG4GEMENT QU1 COMP7E.

